



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA COHÉSION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS 2011-2013 DU FONDS NATIONAL DE FINANCEMENT DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Paris, le mardi 11 janvier 2011 - **Le Fonds national de financement de la protection de l'enfance lance un appel à projets 2011-2013 doté de 6 millions d'euros. Il s'adresse aux collectivités territoriales, à leurs établissements et aux associations. Les dossiers de candidature sont à remettre avant le 31 mars 2011.**

Le Fonds national de financement de la protection de l'enfance est issu de l'article 27 de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. L'une de ses missions est de favoriser des actions entrant dans le cadre de cette réforme.

Le présent appel à projets vise à soutenir des actions expérimentales ou déjà existantes de protection de l'enfance.

Trois principaux axes sont privilégiés :

- la protection des enfants vivant dans la précarité économique ;
- l'accompagnement des familles ;
- la prise en charge des publics spécifiques.

Cet appel à projet vise à financer des projets sur une durée de 3 ans : 2011, 2012, 2013. Il est doté à ce titre d'une enveloppe de 6 millions d'euros. L'apport du fonds est plafonné à 50 000 euros par projet et par an, et à 50% du financement total du projet.

Il s'adresse aux collectivités territoriales, à leurs établissements publics, ainsi qu'aux associations et autres organismes œuvrant notamment dans le domaine de la protection de l'enfance.

Le cahier des charges et le dossier de candidature relatifs à cet appel à projets sont à télécharger sur le site internet du ministère des solidarités et de la cohésion sociale (<http://www.solidarite.gouv.fr>, rubrique Famille - Enfance > Informations pratiques > Partenaires institutionnels et associatifs) et sur ceux des conseils généraux.

Les dossiers devront être déposés **au plus tard le 31 mars 2011.**

Contacts presse : Direction générale de la cohésion sociale

Marie-Louise Carémil / Responsable du pôle de communication externe – Tél : 01.40.56.85.28

Stéphane Luçon-Idrac / Chargée de communication externe – Tél. : 01.40.56.45.09

Courriel : dgcs-com@social.gouv.fr